

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes



13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉCISIONS**

Année 2026

Décision du 9 janvier 2026

01.2026-11	PATRIMOINE Marché sans publicité ni mise en concurrence préalable pour une modification de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre de la reconstruction de la piscine Aqua'Val Sèvre, Esplanade Klettgau à Clisson
-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article R.2122-8 du Code de la Commande Publique,

VU la délibération n°26.09.2023-18 du Conseil communautaire en date du 26 septembre 2023 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

CONSIDERANT que la société GRDF, sise rue des Bretons à Saint-Denis (93210), dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de contractualiser avec la société GRDF, sise rue des Bretons à Saint-Denis (93210), pour une modification de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre de la reconstruction de la piscine Aqua'Val Sèvre, Esplanade Klettgau à Clisson, pour un montant de 9 038.91 € HT soit 10 846,69 € TTC.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Comptable public.

« Pour extrait conforme au registre »